

### DOCUMENT 1

**« Ce qui m'a paru juste, c'est que tout ce qu'il y a de plus précieux doit servir, par dessus tout, à la célébration de la Sainte Eucharistie. »**

*Déclaration attribuée à Suger, abbé du monastère de Saint Denis, vers 1080.*

### DOCUMENT 1

**« Ce qui m'a paru juste, c'est que tout ce qu'il y a de plus précieux doit servir, par dessus tout, à la célébration de la Sainte Eucharistie. »**

*Déclaration attribuée à Suger, abbé du monastère de Saint Denis, vers 1080.*

### DOCUMENT 1

**« Ce qui m'a paru juste, c'est que tout ce qu'il y a de plus précieux doit servir, par dessus tout, à la célébration de la Sainte Eucharistie. »**

*Déclaration attribuée à Suger, abbé du monastère de Saint Denis, vers 1080.*

### DOCUMENT 1

**« Ce qui m'a paru juste, c'est que tout ce qu'il y a de plus précieux doit servir, par dessus tout, à la célébration de la Sainte Eucharistie. »**

*Déclaration attribuée à Suger, abbé du monastère de Saint Denis, vers 1080.*